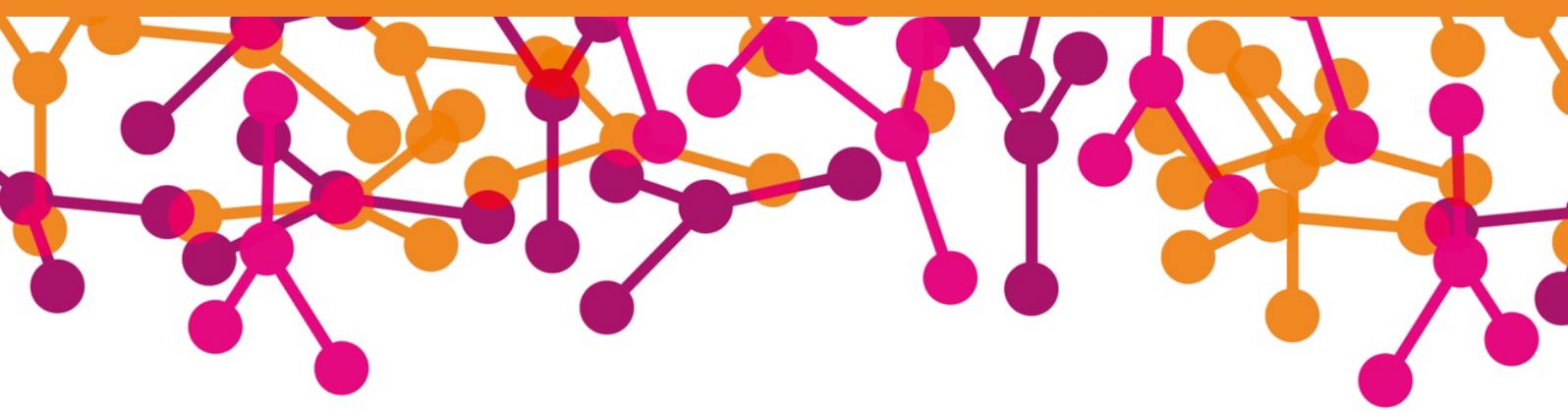


Participation dans le travail social

Exemples de bonnes pratiques, méthodes et mise en œuvre

AvenirSocial, 2025



Sommaire

1. Introduction	3
2. Objectifs du document	4
3. Démarche pour la description des projets	5
4. Structure de la description des projets	5
5. Les projets	6
5.1 Ma ville et moi : les enfants redessinent Yverdon-les-Bains	8
5.2 L'éducation sexuelle avec Jan Schirmer : la sexualité malgré le handicap	12
5.3 Projet artistique Hegistrasse	17
5.4 Pairs-pilotes	21
5.5 Projet Hors Classe (PHC)	25
5.6 Rendez-vous Perspektive	29
6. Conclusions	33
7. Sources	34
8. Annexes	35
8.1 Description des catégories d'analyse	35
8.2 Projets ayant répondu à l'appel à projets	36

1. Introduction

Pour AvenirSocial, la participation constitue un pilier essentiel pour concrétiser les principes du travail social¹. Il s'agit de la participation des destinataires aux offres du travail social, mais également de celle des professionnel·le·s au sein de leurs institutions et, enfin, de chaque personne dans la société. Le principe de la participation des destinataires soulève les questions suivantes : les destinataires peuvent-ils participer activement à la conception de leur situation de vie ? Cela contribue-t-il à l'empowerment et à l'émancipation des personnes concernées ?

En 2023, le Comité d'AvenirSocial a décidé que l'association adopterait la « participation » comme priorité thématique pour les années 2024/2025. Le présent document de référence est le deuxième traitant spécifiquement de la participation. La première publication, qui date de janvier 2025, se concentrait sur la définition et sur les bases déontologiques et légales².

Compte tenu de la diversité des contextes dans le domaine du travail social, nous éviterons de proposer des recommandations méthodologiques concrètes sur la mise en œuvre de la participation. En effet, cela inciterait à considérer une méthode comme adaptée ou inadaptée indépendamment du contexte, ce qui ne fonctionne pas en raison des conditions différentes dans la pratique. À la place, nous présentons ici six exemples concrets de projets de participation, ainsi que les méthodes qui ont été utilisées. Cela comprend aussi les témoignages des professionnel·le·s et des destinataires de ces projets.

Le document s'adresse donc aux professionnel·le·s et aux institutions du travail social qui souhaitent approfondir le thème de la participation des destinataires.

Les projets présentés proviennent des champs professionnels du travail social, de l'éducation sociale et de l'animation socioculturelle. Deux des six projets se sont déroulés en Suisse romande et quatre en Suisse alémanique. Les descriptions ont été rédigées dans la langue du projet, puis traduites vers le français ou l'allemand. Soulignons ici que, parallèlement aux différences linguistiques, des différences culturelles existent aussi entre les régions linguistiques de Suisse. Celles-ci influencent la conception des offres du travail social et la manière dont les professionnel·le·s parlent de leurs offres. Il convient d'avoir cette particularité en tête pour la lecture des exemples et de la terminologie utilisée.

¹ AvenirSocial (2026). Code de déontologie pour le travail social en Suisse. Publication à venir.

² AvenirSocial (2025). Participation dans le travail social : Définition, bases déontologiques et légales

2. Objectifs du document

Présenter des exemples de bonnes pratiques :	Ce document décrit des projets remarquables, dont les processus participatifs sont particulièrement bien conçus et innovants du point de vue des principes du travail social.
Offrir une plateforme pour les innovations :	Les projets décrits ont la possibilité de présenter leurs méthodes de participation innovantes. Cette brochure agit comme une plateforme pour la mise en réseau avec d'autres projets.
Inciter à (re-)penser les processus :	Ce document vise à inspirer les professionnel·le·s et les institutions du travail social à repenser leurs processus de participation et à leur montrer de nouvelles possibilités de conception.
Favoriser les discussions :	Les projets décrits sont utilisés comme point de départ pour les échanges entre les professionnel·le·s et leurs équipes. Ces discussions doivent permettre de nouvelles formes de participation pour les destinataires.

3. Démarche pour la description des projets

En janvier 2025, un appel à projets a été lancé à l'ensemble des membres d'AvenirSocial. Il visait à identifier des initiatives souhaitant présenter, dans ce document, les aspects participatifs de leur travail.

Début février 2025, 21 projets avaient manifesté leur intérêt. Le secrétariat général d'AvenirSocial a alors choisi six projets en fonction des critères suivants : compatibilité avec le document, région linguistique, champ professionnel du travail social et approche innovante du travail participatif.

Les projets non retenus ont été invités à fournir un bref résumé de leur initiative : neuf projets ont répondu, les descriptions fournies et les coordonnées de contact se trouvent ainsi en annexe. Six projets ont quant à eux renoncé à cette possibilité.

Les projets sélectionnés ont été contactés et, pour chacun, une visite sur place a été organisée. Cela comprenait une visite guidée du projet et une interview avec au moins un·e professionnel·le et un·e participant·e. Par ailleurs, les responsables du projet ont été prié·e·s de mettre à disposition toute la documentation, tels que les concepts, les rapports, les articles de presse, les sites web, etc. L'accord des participant·e·s a été demandé pour l'utilisation du matériel ainsi rassemblé.

Sur la base de la documentation du projet, de la transcription des interviews, des protocoles d'observation et des photos prises sur place, les exemples ont été évalués puis préparés pour ce document de référence.

4. Structure de la description des projets

Les descriptions de projets se divisent en deux parties. La première partie (1) décrit le projet dans le détail et la deuxième partie (2) propose une analyse (critique) des possibilités de participation des destinataires. Les différentes catégories utilisées pour la description et l'analyse du projet sont expliquées plus en détail en annexe afin d'améliorer la compréhension.

5. Les projets

Aperçu



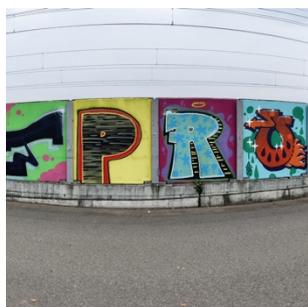
5.1 Ma ville et moi : les enfants redessinent Yverdon-les-Bains

Le projet a débuté à la suite d'une motion politique déposée en 2018 au Conseil communal, demandant à la ville d'Yverdon-les-Bains d'entamer les démarches pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants ».



5.2 L'éducation sexuelle avec Jan Schirmer : la sexualité malgré le handicap

La sexualité ne répond à aucune norme et appartient d'une manière ou d'une autre à chaque personne. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles dans leur parcours vers une sexualité autodéterminée. De plus, il y a souvent une méconnaissance du fait qu'il s'agit d'un droit universel. Partant de ce constat, Jan Schirmer s'est donné pour mission de proposer des conseils individualisés en éducation sexuelle, adaptés à tous les types et niveaux de handicap, ainsi qu'une formation à la sexualité et un accompagnement en éducation sexuelle pour favoriser l'autodétermination sexuelle des personnes concernées et pour soutenir les proches, curateur·rice·s, etc. dans ce domaine.



5.3 Projet artistique Hegistrasse

Pendant un certain temps, les groupes d'extrême droite ont été très présents dans l'espace public à Oberwinterthur. Les enfants et les jeunes ne se sentaient donc plus à l'aise dans l'espace public. Surtout les personnes concernées par des discriminations. Le sentiment subjectif de sécurité avait disparu. Ainsi, des jeunes qui avaient vécu des agressions sexistes ou racistes ont voulu s'exprimer publiquement sur les thèmes du respect, de la diversité et contre la discrimination. Le projet artistique Hegistrasse a concrétisé ce besoin dans le cadre d'une entreprise participative.



5.4 Pairs-pilotes

Lors d'un atelier de l'Agogis 2019, un groupe de travail avait discuté l'idée d'intégrer davantage dans l'enseignement des destinataires disposant d'un savoir empirique sur différents domaines de l'éducation sociale (auto-représentation). Renate Gutmann et Bettina Wyrer ont repris cette idée et développé un concept de cours avec auto-représentation. Le projet pilote a été lancé à l'automne 2020. En 2024, il a été transformé en offre de formation fixe, à laquelle le corps enseignant peut faire appel pour ses classes.



5.5 Projet Hors Classe (PHC)

En tant qu'enseignant, Florian rencontrait des difficultés dans la gestion de sa classe, avec des élèves en rupture scolaire et relationnelle qu'il était difficile de mobiliser dans le cadre pédagogique. En s'associant à Fabienne, travailleuse sociale, ils ont créé ensemble le Projet Hors Classe (PHC) comme une alternative à la gestion de crise en milieu scolaire dans une perspective interdisciplinaire.



5.6 Rendez-vous Perspektive

Rendez-vous Perspektive est le prolongement du projet FokusArbeit (2021-2024) et il élargit l'offre déjà connue des « Ateliers » et du Service des occupations en y ajoutant des ateliers et un lieu de rencontre. Il s'agit d'un projet pilote destiné à un large public et visant à évaluer si le travail social sous contrainte légale peut fonctionner dans un cadre collectif et, si oui, comment.

5.1 Ma ville et moi : les enfants redessinent Yverdon-les-Bains

Durée et lieu du projet :

2023 – aujourd’hui
Yverdon-les-Bains (Vaud)

Domaine du travail social et mots clés :

Travail social communautaire

Participation citoyenne

Droits des enfants

Collectivité publique

Citation :

« Au début, on a dû dessiner sur des feuilles. Et après, on a pris des morceaux de chaque plan et on a construit la maquette. »

« Qu’est-ce que vous aimeriez voir apparaître sur la maquette ? »

« J’aimerais une tyrolienne. »

« Plus de verdure ! »

Dialogue avec Mae, Emilya et Aymeric (5H)



Institution :

Secteur Enfance et loisirs, Service Jeunesse et cohésion sociale, Ville d’Yverdon-les-Bains

Personne de contact :

Marisa Pardo,
Responsable secteur Enfance et loisirs
024 423 69 12
marisa.pardo@yverdon-les-bains.ch

Elise Brandt,
Chargée de projet, secteur Enfance et loisirs
024 423 60 52
elise.brandt@yverdon-les-bains.ch

Site internet :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/labels/yverdon-les-bains-une-commune-amie-des-enfants/ma-ville-et-moi-les-enfants-redessinent-yverdon-les-bains>

—

Date de visite : 29 avril 2025

Description du projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé, quelles étaient les motivations ?

Le projet a débuté à la suite d'une motion politique déposée en 2018 au Conseil communal, demandant à la ville d'Yverdon-les-Bains d'entamer les démarches pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants ».

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Enfants de 4 à 18 ans habitant Yverdon-les-Bains

Quels sont les objectifs / les effets souhaités du projet ?

Le projet vise à renforcer la participation des enfants à Yverdon-les-Bains. À travers des ateliers adaptés à chaque tranche d'âge, il permet de récolter leurs souhaits et leurs besoins sur la façon dont l'administration communale pourrait améliorer leur quotidien dans des domaines essentiels comme la santé, les loisirs, l'école ou la mobilité. Ce processus participatif contribue à faire entendre la voix des plus jeunes et à inscrire leurs idées dans les politiques publiques locales.

Déroulement / contenu du projet

L'obtention du label UNICEF requiert plusieurs étapes. Après avoir rempli un questionnaire sur les prestations en faveur de l'enfance et la jeunesse présentes sur le territoire communal à destination de l'UNICEF, la deuxième étape consistait à récolter l'avis de 10% des enfants d'Yverdon-les-Bains, soit environ 600 enfants. Entre 2024 et 2025, cinq ateliers créatifs et participatifs ont été développés pour entrer en contact avec les enfants (questionnaire, micro-trottoir, cartes postales et fresques, atelier d'écriture, balades exploratoires et maquettes).

Cadre institutionnel du projet

Le projet est porté par le Service Jeunesse et cohésion sociale de la ville d'Yverdon-les-Bains dans le cadre de la démarche de labellisation UNICEF « Commune amie des enfants ». Le processus est coordonné par le secteur Enfance et loisirs.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

La participation des enfants âgé·e·s de 4 à 18 ans est au cœur du projet, visant à inclure tous les âges, les genres et les milieux socio-économiques. Une classe de la Fondation de Verdeil a également pris part à un des ateliers, permettant une représentation et une participation d'enfants en situation de handicap. Au-delà du critère de représentativité, c'est surtout la participation libre et volontaire qui a été visée. Mais pour atteindre un quota aussi important que 10% d'avis, la participation des en-

fants a souvent été sollicitée par le cadre scolaire, ce qui limite la dimension strictement volontaire de certains ateliers. Néanmoins, le consentement parental a été systématiquement demandé, ainsi que l'accord de chaque enfant, par exemple pour exposer leur dessin à la bibliothèque ou pour publier leur texte. Les adolescent·e·s au gymnase ont choisi par elleux-mêmes de prendre part au questionnaire. La participation, bien que fortement incitée, est restée respectueuse des choix de chacun·e.

Si le label UNICEF propose également une participation des enfants de 0 à 4 ans, dans les faits, il est difficile de récolter leur avis sur la ville, une thématique plutôt abstraite, même avec des supports visuels comme des photos. Il s'agit donc là d'une difficulté méthodologique d'adapter les outils de participation à tous les âges.

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

Quand Marisa, responsable du secteur Enfance et loisirs, est questionnée sur les méthodes de participation mobilisées dans le cadre du projet, sa réponse est univoque :

« On avait conscience de faire de la participation au diagnostic participatif. On avait conscience qu'on n'était pas non plus en train de coconstruire les ateliers avec les enfants. Effectivement, on a essayé de travailler avec des [expert·e·s] dans le domaine, mais on avait conscience que les enfants ne faisaient pas partie de l'élaboration de l'atelier. »

Les raisons invoquées pour ce choix sont doubles : d'une part, une économie de temps et de ressources humaines ; d'autre part, un manque de savoir-faire. Pour le secteur Enfance et loisirs, il s'agissait de leur première démarche participative et il leur a semblé utile de bien s'entourer au vu de l'ampleur de celle-ci. En revanche, l'équipe porteuse du projet a su s'entourer de personnes clés, à même de favoriser les processus participatifs. Par exemple, la médiatrice scolaire a été une personne ressource pour entrer en contact avec les établissements scolaires et les structures parascolaires. Elle a assumé un rôle de négociation pour convaincre les enseignant·e·s et les intervenant·e·s sociaux·ales de participer au projet avec leur classe ou les groupes d'enfants. Cela souligne l'importance que peut avoir un cadre institutionnel reconnu pour mobiliser les enfants et les jeunes autour d'une démarche participative.

Vision / Développement

Après avoir valorisé les avis des enfants récoltés au sein d'une exposition à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, le projet entre dans une nouvelle étape clé : l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action. L'objectif pour le secteur Enfance et loisirs, porteur du projet, c'est de pouvoir continuer la démarche participative. Une mise en consultation des mesures du plan d'action, voire une votation par les enfants, est envisagée.

Cette ouverture doit toutefois s'accompagner d'un travail préalable avec les services de la ville, afin de vérifier ce qui est réellement réalisable. « *Ce à quoi on est très attentives avec Elise, c'est de ne pas faire croire aux enfants que toutes leurs idées seront concrétisées dans les trois mois* », précise Marisa. Les propositions des enfants, nombreuses et ambitieuses, ne pourront pas aboutir, en raison de compétences communales limitées, de budget ou de faisabilité. L'enjeu, dans cette nouvelle phase, sera donc de veiller à ce que l'implication des enfants ait un réel écho dans le résultat final.

La démarche peut aussi inspirer d'autres communes ou villes à se lancer dans l'aventure. L'UNICEF organise d'ailleurs des tables rondes et des moments d'échange entre les communes labellisées et celles en cours de labellisation. Ce type de projet peut également susciter des dynamiques internes à l'administration. « *Avec le plan d'action, on va collaborer avec les autres services de la ville. Peut-être qu'ils réaliseront ce qu'eux ont aussi à gagner avec ce label UNICEF* », souligne Marisa. Chaque mesure retenue sera validée par la Municipalité et s'accompagnera vraisemblablement de ressources spécifiques pour sa mise en œuvre. Par exemple, si le Service des sports et de l'activité physique peut lancer une nouvelle activité grâce au financement prévu, cela peut renforcer leur motivation et les inciter, lors de la prochaine certification UNICEF, à organiser eux-mêmes un atelier pour recueillir l'avis des enfants sur le thème du sport.

5.2 L'éducation sexuelle avec Jan Schirmer : la sexualité malgré le handicap



Durée et lieu du projet :

2024 – aujourd'hui
Jona SG (pour le bureau) – Au près
de la clientèle dans toute la Suisse
alémanique

Domaine du travail social et mots clés :

Éducation sociale

Éducation sexuelle

Entreprise individuelle

Conseil, éducation, accompagnement

Citations :

« *Le travail en réseau est très important pour moi, et il revêt aussi une dimension politique. Les gens me rencontrent, découvrent l'existence de [mon projet], et lorsqu'ils sont confrontés à un cas, ils se disent : d'accord, il nous faut de l'aide, contactons Jan.* »

Jan Schirmer, 13 mars 2025

Institution :

L'éducation sexuelle avec Jan Schirmer
« La sexualité malgré le handicap »

Personne de contact :

Jan Schirmer
kontakt@janschirmer.ch

Site internet :

<https://janschirmer.ch/>

—

Date de visite : 13 mars 2025 et 11 juin 2025

Description du projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé ?

La sexualité ne répond à aucune norme et appartient d'une manière ou d'une autre à chaque personne. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles dans leur parcours vers une sexualité autodéterminée. De plus, il y a souvent une méconnaissance du fait qu'il s'agit d'un droit universel. Partant de ce constat, Jan Schirmer s'est donné pour mission de proposer des conseils individualisés en éducation sexuelle, adaptés à tous les types et niveaux de handicap, ainsi qu'une formation à la sexualité et un accompagnement en éducation sexuelle pour favoriser l'autodétermination sexuelle des personnes concernées et pour soutenir les proches, curateur·rice·s, etc. dans ce domaine.

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Personnes en situation de handicap, proches, curateur·rice·s, institutions sociales, administration publique

Trois objectifs du projet

Les personnes en situation de handicap devraient pouvoir décider aussi librement que possible comment gérer leur vie sexuelle.

Les proches sont sensibilisé·e·s aux sentiments et aux besoins sexuels des personnes en situation de handicap.

Proposer des conseils, une éducation et un accompagnement sexuel adaptés aux personnes en situation de handicap, quels que soient le type et le niveau de ce dernier.

Quel est le contenu du projet ?

Les prestations de Jan Schirmer comprennent trois offres principales : conseil, éducation et accompagnement dans le contexte de l'autodétermination sexuelle des personnes en situation de handicap. Le conseil consiste à informer les personnes concernées, les proches et les institutions sur le droit à l'autodétermination sexuelle, en particulier en ce qui concerne la levée des tabous et la mise en œuvre. L'éducation vise à transmettre des connaissances adaptées aux besoins individuels, dans l'objectif de prévenir les pratiques illégales et les abus. L'accompagnement (accompagnement sexuel passif) entend offrir aux personnes concernées un cadre physique et temporel pour expérimenter leur identité sexuelle. L'offre est mobile, participative, et comble de grandes lacunes dans le système actuel.

Cadre institutionnel du projet

Jan Schirmer offre ses prestations sous la forme d'entreprise individuelle et collabore avec des particuliers concerné·e·s, des institutions et des administrations, qui le rémunèrent directement pour son travail.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

Dans l'offre de Jan Schirmer, le conseil et l'accompagnement sont adaptés aux besoins individuels des destinataires, ce qui crée des conditions optimales pour leur participation. Ce sont les destinataires qui décident du degré d'implication de Jan dans l'accompagnement. Cependant, iels ne sont pas seulement impliqué·e·s dans la conception de leur propre conseil et accompagnement, mais iels accompagnent aussi Jan aux événements pour les professionnel·le·s (formations de pairs). Les destinataires achètent elleux-mêmes les services de Jan et peuvent donc mettre fin aux consultations à tout moment. Cette configuration permet une interaction d'égal à égal entre le·la professionnel·le qui fournit le service et la personne qui en bénéficie.

Assurer la participation peut s'avérer complexe en fonction du degré de handicap des destinataires. Il est donc crucial de l'adapter en fonction des capacités de chacun·e. Ce qui s'avère décisif ici, c'est l'attitude participative des professionnel·le·s et non la mise en œuvre précise :

« Je pense qu'il y a forcément, quelque part, un seuil, mais qu'il est très difficile à définir : à partir d'un certain type ou degré de handicap, la participation n'est tout simplement plus possible. Ce seuil existe, mais il est tellement individuel, propre à chaque personne – aussi unique que chacun d'entre nous. » (Jan Schirmer, 13.03.2025)

La rémunération souhaitée par Jan pour les pairs avec lequel·le·s il travaille s'avère difficile, car la majorité d'entre elleux perçoivent des prestations de l'AI et ne sont donc pas autorisé·e·s à gagner plus qu'un certain montant par mois. Le système d'assistance empêche donc Jan de payer équitablement les pairs.

Jan rencontre également des difficultés concernant l'accessibilité de son site web. En effet, en l'absence de connaissances spécifiques, cela nécessite des ressources financières importantes dont il ne dispose pas, pendant la phase de lancement de son activité indépendante. Cependant, c'est un aspect décisif pour l'accessibilité de son offre.

Les possibilités de participer aux services de Jan ne dépendent pas que de son travail, mais aussi des possibilités de participation de l'ensemble des destinataires dans la société. Le secteur d'activité de Jan n'est qu'un des nombreux domaines où les personnes concernées souhaitent davantage d'indépendance. Le thème de la sexua-

lité est étroitement lié à ceux du logement, des loisirs, etc. Dans ces domaines également, il faut davantage de possibilités de participation afin de favoriser l'autodétermination en matière de sexualité.

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

En tant qu'indépendant, Jan Schirmer est entièrement responsable de garantir la participation dans le cadre de ses prestations. Il est donc indispensable de considérer les destinataires comme des expert·e·s. Il y a de nombreuses questions auxquelles ils savent mieux répondre que les professionnel·le·s. La tâche des professionnel·le·s consiste à concevoir l'offre de manière à permettre un travail d'égal à égal. Pour cela, il est décisif d'adopter des principes clairs et de s'y tenir.

« Pour moi, la participation des personnes en situation de handicap consiste à leur permettre d'aménager leur vie avec autant d'autonomie et d'autodétermination que possible. » (Jan Schirmer, 13.03.2025)

Ce qui distingue l'offre de Jan Schirmer, c'est qu'il fournit des services d'éducation à la sexualité en tant que professionnel masculin. À part lui, il n'existe pratiquement aucune autre offre proposée par des hommes.

En tant que professionnel, Jan doit veiller à s'adapter aux besoins et aux rythmes des personnes concernées, et à accepter que ceux-ci évoluent.

« C'est là la dynamique présente dans mon activité. Mais c'est une belle dynamique, car elle est vraiment autodéterminée et participative. Les destinataires décident librement quand venir me voir. » (Jan Schirmer, 13.03.2025)

Cela implique aussi de consacrer beaucoup de temps à établir une relation, avant de pouvoir conseiller et accompagner de manière à ce que le contenu parvienne aux destinataires et qu'il perdure. Et cela entraîne naturellement des coûts. Pour permettre le travail participatif, les structures font actuellement défaut. Jan peut exercer son activité indépendante uniquement s'il dispose d'un emploi avec un salaire fixe à côté. Cela exige cependant plus de coordination entre les activités. Cette coordination n'est pas simple en raison des conditions de travail qui prévalent dans le milieu stationnaire (travail en rotation, longues gardes, remplacements constants dus aux absences pour maladie et, de manière générale, au manque de personnel). C'est un exercice d'équilibriste permanent.

Vision / développement

L'offre de Jan présente un grand potentiel dans le domaine des offres par les pairs. Il est important de développer durablement ce type de service, tout en assurant une rémunération juste aux pairs qui y contribuent. Le travail des pairs doit être étoffé dans les trois volets du conseil, de l'éducation et de l'accompagnement.

« J'aimerais que les client·s devienne véritablement mes collaborateur·rice·s et allié·e·s, comme c'est le cas dans la formation du personnel. De manière à ce que les destinataires puissent vraiment se soutenir mutuellement. » (Jan Schirmer, 13.03.25)

Jan espère que le potentiel inexploité des personnes en situation de handicap sera enfin reconnu et mis à profit dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la politique ou des organisations. Malheureusement, le système politique évolue très lentement et les avancées restent minimales. Ainsi, le système actuel bloque complètement l'épanouissement de ce potentiel.

5.3 Projet artistique Hegistrasse



Durée et lieu du projet :

2023

Hegistrasse

8404 Oberwinterthur

Domaine du travail social et mots clés :

Animation socioculturelle

Animation jeunesse

Cohésion sociale

Espace public

Community Arts

Citations :

« Les mots clés sont relation et constance. Plus une relation de confiance s'établit avec un groupe d'enfants et de jeunes, plus iels parviennent seul·e·s au stade où iels peuvent prendre le lead. Mais pour cela, la relation avec le ou la professionnelle est indispensable, de même que la confiance dans le fait que tenter et agir peut effectivement avoir un impact. »

Gregor Frei, Oberwinterthur, 19 mars 2025

Institution :

MOJAWI - Mobile Jugendarbeit Winterthur

Personne de contact :

Gregor Frei

gregor@comm-unity.art

Site internet :

<https://sway.cloud.microsoft/pMVi8alfD0HENyzW>

—

Date de visite : 19.03.2025 et 27.03.2025

Description du projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé ?

Pendant un certain temps, les groupes d'extrême droite ont été très présents dans l'espace public à Oberwinterthour. Les enfants et les jeunes ne se sentaient donc plus à l'aise dans l'espace public. Surtout les personnes concernées par des discriminations. Le sentiment subjectif de sécurité avait disparu. Ainsi, des jeunes qui avaient vécu des agressions sexistes ou racistes ont voulu s'exprimer publiquement sur les thèmes du respect, de la diversité et contre la discrimination. Le projet artistique Hegistrasse a concrétisé ce besoin dans le cadre d'une entreprise participative.

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Les enfants et les jeunes, les jeunes artistes, les habitant·e·s du quartier, les écoles

Trois objectifs du projet

Promouvoir la cohésion sociale dans l'espace public à Oberwinterthour, lutter contre le racisme et la discrimination.

Favoriser l'inclusion, la participation sociale et culturelle et des expériences d'auto-efficacité pour les jeunes.

Éducation et prévention : permettre aux jeunes et aux habitant·e·s de faire connaissance grâce aux rencontres et, ce faisant, déconstruire les préjugés – sur la jeunesse ainsi que sur la forme d'expression.

Quel est le contenu du projet ?

Grâce à de jeunes artistes (arts plastiques, graffitis, street art, arts abstraits, etc.) et à des ateliers avec des enfants et des jeunes, les parois antibruit le long des voies ferrées sont décorées de manière à rendre le quartier visible et vivant. Il en résulte une galerie d'art accessible à tou·te·s, ouverte et pérenne, où la diversité des œuvres reflète la richesse culturelle du quartier. Faute de disponibilité des habitant·e·s à s'impliquer, le projet évolue pour devenir un projet de jeunesse en faveur du respect et de la diversité, et un reflet de la pluralité de l'art mural.

Cadre institutionnel du projet

Collaboration entre l'animation jeunesse de proximité de Winterthour – MOJAWI (direction de l'animation socioculturelle) et un artiste avec son réseau. Après une longue procédure d'autorisation, les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont mis à les parois antibruit à disposition du projet. Le projet a été financé par des collectes de fonds et par les coûts de personnel couverts par budget des projets pilotes de l'OFAS, ainsi que par une petite contribution de Mojawi.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

Fondamentalement, le projet d'aménagement des murs était ouvert à tous les groupes cibles. Cependant, il s'est avéré que tout le monde ne manifestait pas le même intérêt. Les institutions, les écoles, les particuliers et les organisations qui longent la Hegistrasse constituaient les groupes cibles principaux. Les élèves du secondaire ont aussi été impliqué·e·s, car l'école primaire était en rénovation, que le thème se prêtait mieux à ce groupe d'âge et que trop peu de personnes du quartier avaient manifesté leur intérêt. Les contenus représentés ont été laissés au libre arbitre des artistes. Iels étaient complètement libres à ce niveau. En revanche, les murs ont été répartis de manière fixe pour garantir la diversité. Travailler sur le thème du respect et de la diversité, en plus de l'aspect artistique, s'avérait également crucial. Les écoles devaient sensibiliser les élèves au contenu de leurs œuvres et à leur impact. L'idée initiale de réagir à la présence de l'extrême droite a été élargie face au grand enthousiasme des participant·e·s. Le contenu même du projet a donc évolué de manière participative pour rendre visible de manière générale la voix des jeunes dans l'espace public et leur besoin de participation et de codécision.

« Je crois que tout le monde veut être entendu. Peu importe leurs histoires, iels sont tou·te·s tellement reconnaissant·e·s lorsqu'on les écoute, même si le silence est déjà une sorte de participation, l'essentiel est d'être de la partie. Surtout, lorsque cela les concerne directement. » (Gregor Frei, 19.03.25)

Ce projet montre que la participation exige beaucoup de flexibilité de la part des professionnel·le·s et des structures d'accueil du projet. Il faut la volonté de s'accrocher au projet et de recommencer sans cesse. L'échange entre les artistes était très animé. Certain·e·s ont pris leurs distances, car cette plateforme légale ne correspondait pas à leur approche idéologique de totale liberté et individualité. Les rencontres entre les jeunes et les artistes ont toujours été positives et ont généré des modèles d'un autre genre, ainsi qu'une curiosité qui a accéléré le travail relationnel.

« J'habite juste derrière Oberwinterthour et je passe souvent devant ce mur, surtout l'été à vélo. J'ai toujours pensé en passant devant – enfin, quand il était gris – je me suis toujours dit que ce serait cool de faire quelque chose, dans un cadre illégal. Mais je ne suis pas allé au bout de ma réflexion et un jour, j'ai tout simplement constaté qu'il y avait des gens en train de peindre. » (Sisqó, artiste, 30.03.2025)

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

Dans ce projet, Gregor se considérait comme l'acteur qui tient les fils en main et qui rassemble des intérêts différents. En tant que professionnel·le, il se voyait aussi comme le gardien des principes fondamentaux du travail social et des arts communautaires, en particulier concernant la reconnaissance et la revendication de la diversité et de l'expression individuelle. Pour permettre cela, Gregor a pu compter sur son réseau et sur le travail relationnel entamé depuis longtemps. Grâce à son expertise

et au fait qu'il habite dans le quartier, Gregor a pu apporter une grande connaissance des besoins et des tendances locales. Il a été la force motrice derrière le projet.

« En tant qu'habitant du quartier, je trouve préoccupant que la violence et la discrimination soient aussi présentes dans un quartier aussi mixte, allant jusqu'à menacer la population. » (Gregor Frei, 19.03.25)

Ce rapport personnel a renforcé la motivation et l'identification avec le projet et permis d'ouvrir de nombreuses portes pour la participation et les relations, réduisant les canaux de communication.

En tant que professionnel, Gregor estime que la responsabilité de créer des conditions adéquates pour un espace sûr lui incombe. C'est le seul moyen de permettre la participation des personnes vulnérables.

« L'idéal, c'est quand la personne est bien organisée, qu'elle ne juge pas, mais qu'elle te donne l'impression de s'intéresser à toi et d'avoir au moins une petite idée du sujet. » (Sisqó, artiste, 30.03.2025)

Vision / développement

En principe, un projet du genre pourrait se déployer dans l'espace public ou sur des bâtiments privés qui présentent des parois antibruit ou d'autres surfaces semblables. Il exige toutefois l'implication d'acteur·rice·s important·e·s dans une commune et pourrait par exemple être organisé en collaboration avec différentes institutions sociales.

À condition d'avoir assez de ressources financières pour le personnel et le matériel (les bombes de peinture aérosol sont onéreuses). Avec davantage de ressources, la participation à ce projet aurait pu être décuplée. Idéalement, le processus aurait duré une semaine par classe. Cela aurait permis une participation plus forte ou complète. En effet, il faut du temps pour aborder un thème aussi profond.

Malheureusement, l'animation socioculturelle peine à trouver des financements – par exemple pour la prévention de la discrimination ou des tags dans la sphère publique –, ce qui réduit son utilité pour la cohésion sociale. Mais une véritable participation exige également une prise de risque (financière), car l'issue et le rythme d'un projet doivent être laissés ouverts. Le lien avec l'administration publique a été absolument décisif pour la mise en œuvre de ce projet (grâce à la proximité de MOJAWI avec les autorités municipales de Winterthour). Une institution comme les CFF ne conclut pas de contrat avec des particuliers ou des associations, mais uniquement avec des communes et des villes ; dans ce cas, cela n'a été possible que grâce à la déléguée à l'enfance et à la jeunesse. Un tel projet pourrait avoir un rayonnement national et être passionnant pour de nombreux·ses acteur·rice·s. En plus des avantages décrits pour les groupes cibles, des projets de ce type pourraient aussi avoir un intérêt touristique, de sorte qu'à l'avenir, les murs antibruit de Suisse pourraient devenir célèbres au même titre que le métro de Buenos Aires.

5.4 Pairs-pilotes



Durée et lieu du projet :

2020 – aujourd’hui
Zurich, Saint-Gall, Bâle, Olten

Domaine du travail social et mots clés :

Éducation sociale
Éducation de l’enfance

Auto-représentation

Co-direction

Conception de l’enseignement

Citation :

« Les jours où nous intervenons comme pairs-pilotes, je constate que les étudiant·e·s ne sont plus les mêmes en sortant de la classe. Par exemple, après le cours avec toi, Nicolas, j’ai eu l’impression qu’iels comprenaient pour la première fois ce qu’est réellement l’inclusion, même si c’est une notion que nous avons déjà abordée quelques fois en théorie. »

Renate Gutmann, 30 mars 2025

Institution :

Agogis

Personnes de contact :

Bettina Wyer, Renate Gutmann
peer.pilots@agogis.ch

Site internet :

Pas de site spécifique au projet
Général : www.agogis.ch

—

Date de visite : 31 mars 2025

Description du projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé ?

Lors d'un atelier de l'Agogis 2019, un groupe de travail avait discuté l'idée d'intégrer davantage dans l'enseignement des destinataires disposant d'un savoir empirique sur différents domaines de l'éducation sociale (auto-représentation). Renate Gutmann et Bettina Wyer ont repris cette idée et développé un concept de cours avec auto-représentation. Le projet pilote a été lancé à l'automne 2020. En 2024, il a été transformé en offre de formation fixe, à laquelle le corps enseignant peut faire appel pour ses classes.

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Étudiant·e·s, enseignant·e·s, responsables de classe, des personnes qui, en raison de leur parcours ou de leur situation de vie, apportent une expérience et une expertise en lien avec les domaines pratiques de l'éducation sociale

Trois objectifs du projet

Les étudiant·e·s découvrent différent·e·s destinataires de l'éducation sociale dans un autre rôle et apprennent à partir de leurs expériences et de leur expertise.

Le corps enseignant a la possibilité de concevoir des cours inclusifs.

Les pairs-pilotes partagent avec les étudiant·e·s et les enseignant·e·s l'impact de la pensée et de l'action des professionnel·le·s sur le quotidien des personnes ayant besoin de soutien.

Quel est le contenu du projet ?

Des personnes se représentant elles-mêmes dans les domaines du handicap, de la santé mentale/du rétablissement, de la migration, des foyers pour enfants et adolescent·e·s, de l'éducation sociale en institution, du travail de care avec les proches et du TDAH participent à la conception de demi-journées et de journées de cours en équipe avec les enseignant·e·s d'Agogis. Elles sont engagées contractuellement et rémunérées conformément aux directives d'Agogis. Leur expertise est conceptualisée et consignée pour que l'ensemble des enseignant·e·s y ait accès. Cette participation se fait dans différents modules de formation. Les enseignant·e·s sollicitent les pairs-pilotes lorsqu'ils souhaitent une intervention dans leur module. Le contenu concret est ensuite préparé par les personnes concernées en équipe avec les enseignant·e·s.

Cadre institutionnel du projet

Le projet se situe au sein de l'école supérieure d'éducation sociale et d'éducation de l'enfance Agogis. Il est disponible pour l'ensemble du corps enseignant. Pour l'instant, l'offre n'est pas accessible aux autres instituts de formation.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

Le projet pairs-pilotes intègre des étudiant·e·s, des responsables de classe/enseignant·e·s et des personnes qui, en raison de leur situation de vie, apportent un savoir pratique et une expertise d'intérêt pour l'éducation sociale. L'implication de personnes qui parlent en leur nom dans les cours permet non seulement de consolider les connaissances, mais aussi d'influencer le travail dans la pratique. Les pairs-pilotes apportent divers éclairages sur l'impact des actions et des procédures en éducation sociale. Ce faisant, les pairs-pilotes révèlent souvent des informations personnelles, comme en témoigne Christoph Ullmann :

« Et je peux dire aux personnes présentes dans la classe comment ça se passe, là où je vis, et ce que je fais. Que je suis marié et que j'adore chanter. Et encore, je dois dire que je voyage beaucoup. » (Christoph Ullmann, association Andante, pair-pilote, 30.03.2025)

Cela offre une vision globale de la vie d'une personne dans une situation donnée. L'auto-représentation en cours permet de se confronter directement avec une personne concernée, et cet échange conduit à un changement de perspective directement vérifiable. Les étudiant·e·s sont ainsi davantage impliqué·e·s émotionnellement et peuvent apprendre comment dialoguer ensemble plutôt que de parler à la place des autres. Le projet pairs-pilotes ne concerne pas que la participation, mais aussi l'inclusion.

Les pairs-pilotes estiment avoir une grande marge de manœuvre dans le cadre du projet, même si le degré de responsabilité individuelle varie d'une personne à l'autre. Cela dépend notamment des notions, des compétences et de l'intérêt des personnes concernées. Tandis que certain·e·s pairs-pilotes sont étroitement accompagné·e·s par les enseignant·e·s lors de leurs interventions, d'autres reprennent en toute autonomie des séquences clairement définies et développées ensemble, comme le résume ici Nikolaus Beyersorf :

« En parallèle, il est vrai que d'autres pairs-pilotes participent beaucoup moins à la conception et aux décisions. Cela dépend fortement des connaissances et des possibilités dont ils disposent. » (Nikolaus Beyersdorf, co-directeur du projet pairs-pilotes, 30.03.2025)

À côté des cours, l'équipe de pairs-pilotes est aussi très importante pour le travail des pairs. Cela leur permet de mettre en commun leurs différentes expertises et de promouvoir la compréhension pour différentes situations.

Les limites du projet sont en partie fixées par le programme d'études dans le cadre duquel les cours sont organisés. Celui-ci comprend également des thèmes/modules qui ne permettent pas l'enseignement en équipe avec les pairs-pilotes.

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

Les cours des pairs-pilotes se déroulent toujours dans le cadre d'un enseignement en équipe, c'est-à-dire une personne qui s'auto-représente avec un·e enseignant·e d'Agogis. La·le co-enseignant·e est responsable de définir le cadre de l'événement, d'établir les liens techniques, d'accompagner les pairs-pilotes sur le plan émotionnel et, au besoin, de les protéger. Les pairs-pilotes reçoivent des formations régulières pour développer leur activité pédagogique. Le soutien fourni par la direction de l'offre est jugé très enrichissant par les pairs-pilotes. Leur implication non seulement dans le cours, mais aussi dans la direction et la conception permet une collaboration d'égal à égal.

« Je le vois plutôt comme un jeu de ping-pong, [et non comme un soutien]. Il n'y a pas de rapport de pouvoir, je suis simplement une pair, c'est davantage un échange sur un pied d'égalité. » (Noémie Walser, Co-direction du projet pairs-pilotes, 30.03.2025)

Vision / développement

L'offre comporte un grand potentiel, qui n'a pas encore été entièrement exploité. D'une part, c'est un challenge de créer des espaces libres et des possibilités pour engager des pairs-pilotes dans un cursus formel. D'autre part, l'offre se cantonne actuellement au cadre institutionnel d'Agogis, même si elle pourrait être intéressante pour d'autres établissements de formation. Le travail des pairs-pilotes n'est pas encore ancré fixement dans le programme d'études. Leur engagement dépend de l'initiative des enseignant·e·s qui souhaitent les impliquer dans leur cours.

Par ailleurs, les domaines d'expérience des pairs-pilotes peuvent être élargis. Ainsi, il serait intéressant d'impliquer dans les cours des personnes ayant l'expérience de la détention, du travail auprès des personnes âgées, de la dépendance ou du spectre thématique de la violence conjugale. Cependant, les cours traitant ces thématiques sont plutôt limités à l'Agogis.

Il serait intéressant que certaines personnes obtiennent un poste permanent afin d'être plus présentes au sein du corps enseignant et de pouvoir contribuer à l'inclusion au sein de l'institution. Quoi qu'il en soit, les pairs-pilotes aimeraient être davantage présent·e·s dans les cours.

« Pour moi, ça pourrait être plus fréquent. Je trouve ce travail passionnant. Ce serait cool s'il y en avait plus. » (Jaheim Fennel, pair-pilote, 30.03.2025)

5.5 Projet Hors Classe (PHC)

Durée et lieu du projet :

2023 – aujourd’hui
Route des Vuarines 41,
1564 Domdidier (Fribourg)

Domaine du travail social et mots clés :

Travail social en milieu scolaire

Motivation

Développement de projet

Cadre scolaire

Citations :

« *Moi, je décide ce que j’écris et du coup, oui, je participe.* »

« *Ça veut dire quoi pour toi «participer» ?* »

« *Quand on parle, on nous écoute. Quand on pose des questions, on nous répond. Et puis, quand on crée notre projet.* »

Dialogue avec Erenik, élève de 10H



Institution :

Cycle d’Orientation de Domdidier

Personne de contact :

Fabienne Cotting Pillonel,
travailleuse sociale
026 676 95 28

fabienne.cottingpillonel@edufr.ch

Site internet :

<https://co-broye.ch/codo/service/travail-social>

—
Date de visite : 04 avril 2025

Description du projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé, quelles étaient les motivations ?

En tant qu'enseignant, Florian rencontrait des difficultés dans la gestion de sa classe, avec des élèves en rupture scolaire et relationnelle qu'il était difficile de mobiliser dans le cadre pédagogique. En s'associant à Fabienne, travailleuse sociale, ils ont créé ensemble le Projet Hors Classe (PHC) comme une alternative à la gestion de crise en milieu scolaire dans une perspective interdisciplinaire.

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Élèves de 9H à 11H, en rupture avec le système scolaire, qui ont besoin d'une autre manière d'apprendre.

Quels sont les objectifs / les effets souhaités du projet ?

Le PHC permet aux élèves de retrouver du sens et/ou une motivation à l'école. Il offre une reconnaissance et favorise le développement de compétences transversales (ex. téléphoner à des professionnel·le·s en lien avec leur projet, accepter l'échec, prendre la parole en public, etc.). La participation des élèves au PHC apporte aussi une « bulle d'air » aux camarades de classe.

Déroulement / contenu du projet

L'élève manifeste son intérêt à participer au PHC, ou alors la travailleuse sociale et/ou son enseignant·e l'invite à y participer. L'élève peut intégrer le groupe en cours d'année.

L'élève développe un projet personnel, par exemple installer des casiers dans l'école, trouver un local jeunesse dans sa commune ou créer un site web pour soutenir les élèves hyperactifs. Au besoin, iel bénéficie du soutien des autres participant·e·s, de la travailleuse sociale et de l'enseignant dans la réflexion et la réalisation de son projet. Chaque semaine, l'élève présente l'avancée de son projet au groupe, planifie les étapes dans un journal de bord et s'active à la mise en œuvre.

Cadre institutionnel du projet

Le projet se déroule dans le cadre scolaire. Chaque semaine, les participant·e·s se réunissent le vendredi matin durant une période pour avancer sur leurs projets individuels, sous la supervision de Florian et Fabienne. Le processus du projet prime sur le résultat final. Aussi, la participation au PHC est valorisée dans le bulletin scolaire et l'élève doit présenter son projet à la direction de l'école.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

Le PHC offre aux élèves du secondaire une forme motivante et régulière de participation dans le cadre scolaire. Les jeunes peuvent non seulement exprimer leurs idées, mais sont surtout porteur·euse·s de leur projet individualisé, nécessitant un engagement actif de leur part. La participation prend ici plusieurs formes. Chaque élève décide librement de s'engager ou non, de poursuivre ou d'interrompre sa participation. Cette liberté de choix renforce leur participation. De plus, les participant·e·s ont la possibilité à tout moment de donner leur avis sur le déroulement général du projet. Ces retours sont pris en compte par les professionnel·le·s, ce qui contribue à renforcer la reconnaissance de la parole des jeunes.

Deux principaux facteurs favorisent la participation des élèves dans ce projet. Premièrement, la motivation joue un rôle central : les jeunes s'engagent plus volontiers lorsqu'ils sentent que le projet les concerne et leur appartient. Deuxièmement, le rythme de chacun·e est respecté. Ces conditions favorables à la participation permettent à certain·e·s élèves de montrer un tout autre visage dans le cadre du projet. Ils y trouvent un espace pour mobiliser des compétences jusqu'alors invisibilisées dans le cadre scolaire.

Mais certains obstacles freinent encore la participation. L'effet de groupe peut inhiber l'expression individuelle. De même, l'unique période hebdomadaire dédiée au projet en fin de semaine rend difficile l'instauration d'une dynamique participative stable : les jeunes arrivent parfois fatigué·e·s, dispersé·e·s, et peinent à se recentrer. De plus, une forme de dépendance vis-à-vis de l'adulte persiste, comme le souligne Fabienne : l'autonomie visée n'est pas encore pleinement atteinte.

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

À l'origine du PHC, les professionnel·le·s jouent un rôle essentiel d'accompagnement et de soutien des élèves. Fabienne, travailleuse sociale, perçoit son rôle comme celui d'une « guide ». Car « s'il y a un petit grain de sable, [les élèves] ont envie de baisser les bras. » Elle facilite donc la recherche collective de solutions avec les élèves, pour que chacun·e puisse avancer par elleux-mêmes dans son projet. Elle veille également à ce que les élèves s'investissent véritablement dans leur propre démarche. Quant à Florian, enseignant, il définit plutôt sa mission en « donnant un cadre » et en « montrant la voie » aux jeunes, afin de les aider à se lancer dans la réalisation de leur projet. Il s'agit avant tout d'un accompagnement vers l'autonomisation des participant·e·s.

Les professionnel·le·s cherchent aussi à créer un espace inclusif, où chaque élève se sent légitime de participer. En ce sens, leur rôle est d'être à l'écoute de ceux qui participent moins, voire pas du tout et de s'interroger sur les éventuels obstacles à leur participation. L'objectif reste de garantir que chacun·e puisse s'engager dans le projet selon ses besoins, son rythme et ses motivations. Car comme l'explique bien

Fabienne : « Chaque élève est totalement différent par rapport à cette participation. Si on propose des activités sportives en dehors de l'école, chaque élève est différent. Est-ce qu'il veut participer ou pas ? Je pense à chaque individu. Comment il se sent dans ce qu'on lui propose. Dans la participation active, passive, devant la scène... Pour chaque élève, le mot participation peut dire autre chose. Il peut participer d'une façon différente. »

Bien que le projet ait été conceptualisé de A à Z par les professionnel·le·s, celui-ci est constamment adapté en fonction des retours des participant·e·s et des besoins exprimés. Mais cette ouverture à une participation engagée des jeunes se heurte à plusieurs limites. D'une part, le cadre scolaire induit des rapports de pouvoir, notamment entre l'enseignant·e et l'élève. D'autre part, la mise en œuvre du projet dépend du soutien de la direction, indispensable à l'existence même du projet.

Vision / Développement

Centré sur une participation volontaire, le PHC répond à des enjeux actuels comme la lutte contre le décrochage scolaire et la reconnaissance des jeunes comme acteur·rice·s de leur propre devenir. Ces enjeux prennent tout leur sens lorsqu'on considère que, comme le rappellent Florian et Fabienne, le système éducatif n'est pas toujours adapté à une partie des jeunes, notamment parce qu'il valorise des compétences à travers des normes figées (bulletin scolaire, programme défini).

D'ailleurs, dans un futur proche, il est envisagé que les projets choisis par les participant·e·s puissent également s'orienter vers un axe professionnel, notamment grâce à des partenariats entre l'école et des entreprises locales. Une flexibilisation des horaires est également envisagée, par exemple en permettant aux élèves de réaliser un stage. En ce sens, le projet ouvre la voie à un renforcement des liens entre école, travail social et monde professionnel, ce qui pourrait inspirer d'autres établissements scolaires. Fabienne a d'ailleurs déjà partagé son expérience du projet avec des collègues travailleur·euse·s sociaux·ales en milieu scolaire.

5.6 Rendez-vous Perspektive

Durée et lieu du projet :

2024 – aujourd’hui
Bienne

Domaine du travail social et mots clés :

Travail social sous contrainte légale

Donner des perspective

Service social

« Ateliers », travail en groupe

Citation :

*« On m’a toujours traité d’égal à égal,
comme une personne à part entière.
Même si j’ai traversé beaucoup
d’épreuves dans ma vie. »*

Sacha Vonlanten, 25 mars 2025



Institution :

Stadt Biel, Abteilung Soziales,
Dienststelle Sozialdienst

Personne de contact :

Andreas Guggisberg
andreas.guggisberg@biel-bienne.ch

Site internet :

<https://www.biel-bienne.ch/de/rendez-vous-perspective.html/3546>

—

Date de visite : 25 mars 2025

Description de projet

Pourquoi le projet a-t-il été lancé ?

Rendez-vous Perspektive est le prolongement du projet FokusArbeit (2021-2024) et il élargit l'offre déjà connue des « Ateliers » et du Service des occupations en y ajoutant des ateliers et un lieu de rencontre. Il s'agit d'un projet pilote destiné à un large public et visant à évaluer si le travail social sous contrainte légale peut fonctionner dans un cadre collectif et, si oui, comment.

Quels sont les groupes cibles du projet ?

Les destinataires de l'aide sociale de la ville de Bienne. Spécifiquement : nouveaux destinataires en phase d'accueil dans le dispositif

Trois objectifs du projet

Promouvoir l'auto-efficacité des participant·e·s

Les participant·e·s s'engagent davantage « pour leur cause » et peuvent s'informer de manière approfondie sur des thèmes importants à leurs yeux

Les participant·e·s développent de nouvelles perspectives pour leur situation

Quel est le contenu du projet ?

L'offre de Rendez-vous Perspektive comprend quatre modules pour les destinataires de l'aide sociale : des ateliers de groupe, un service spécialisé dans l'emploi, des séances d'information thématiques et un lieu de rencontre. Les ateliers de groupe entendent ouvrir des perspectives pour les nouveaux·elles destinataires de l'aide sociale en phase d'accueil. Le « Service des occupations » présente de nouvelles possibilités sur le deuxième marché du travail. Les séances intitulées « En savoir plus » offrent des occasions d'apprentissage, de partage d'expériences et de réseautage. Les rencontres permettent de bénéficier d'un soutien et d'établir des liens.

Cadre institutionnel du projet

Le projet Rendez-vous Perspektive est intégré au Service social du Département des affaires sociales de la ville de Bienne. Il sert d'interface entre le travail social des autorités et l'aide personnelle. Le projet dispose d'un budget propre.

Analyse (critique) du projet

Participation des destinataires

Le projet Rendez-vous Perspektive permet aux destinataires, notamment avec le module « Ateliers de perspectives », de participer à définir les thèmes qui leur tiennent à cœur et sur lesquels ils souhaitent être mieux informé·e·s. Dans ce contexte, la langue constitue un des principaux obstacles à la participation, puisqu'on doit suffisamment bien la maîtriser pour pouvoir contribuer au projet. Les problèmes de santé peuvent représenter un autre facteur de limitation. Le travail en groupe sert à transmettre des connaissances et favorise l'autonomie des personnes concernées, mais il permet aussi de créer des réseaux afin que les destinataires de l'aide sociale puissent se soutenir mutuellement.

« Dans le cadre légal, la participation est souvent plus difficile. Il s'agit généralement d'activités supplémentaires ou qui ne sont pas régies par la loi, pour lesquelles il est possible d'impliquer les personnes concernées. » (Andreas Guggisberg, 25.03.2025)

Malgré la grande ouverture du projet, toutes les personnes concernées ne peuvent pas participer, même si le projet pilote FokusArbeit a comptabilisé plus de 500 participant·e·s en deux ans. Souvent, comme mentionné, les ressources linguistiques ou de santé ne sont pas réunies. Les personnes qui participent ont toutefois accès à des contacts sociaux dont elles ne disposent pas toujours autrement et ont la possibilité de collaborer de manière plus informelle avec des professionnel·le·s dans un autre rôle. Le projet offre à des personnes qui ont très peu d'autonomie dans leur quotidien la possibilité de retrouver petit à petit confiance en leur propre voix.

« Jusqu'ici, je n'avais jamais vraiment eu confiance en ma voix et en ma capacité de participer aux décisions. » (Sacha Vonlanten, 25.03.2025)

Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation

Les professionnel·le·s de Rendez-vous Perspektive sont responsables de la planification et de la mise en œuvre des modules. Ils essaient d'intégrer les thèmes proposés par les participant·e·s et de leur créer une offre aussi pertinente et attrayante que possible. Pour cela, ils doivent tenir compte des besoins des destinataires, mais aussi prouver que le projet apporte une valeur ajoutée au Service social.

Concernant le lieu, la question se pose de savoir si l'offre doit ou devrait être proposée dans les locaux du service social. Des locaux extérieurs seraient préférables pour faciliter l'accès, mais cela entraîne des coûts supplémentaires et représente un risque en matière de sécurité.

Contrairement à la gestion classique des cas par les services sociaux, les professionnel·le·s impliqué·e·s dans le projet ont plus de liberté dans leurs relations avec les destinataires, ce qui permet d'établir une autre approche relationnelle. Ce type de projet permet aux professionnel·le·s et aux participant·e·s de travailler davantage sur

un pied d'égalité. De telles expériences avec les professionnel·le·s sont moins fréquentes dans le travail sous contrainte légale et aident les personnes concernées à se construire une image positive des professionnel·le·s.

Pour mettre en place et maintenir un tel projet, il est essentiel que la direction du service social le soutienne et s'engage en sa faveur. Comme il ne s'agit pas d'un mandat légal, le projet peut être rapidement interrompu, car il représente un certain coût.

« L'attitude d'une institution est aussi centrale. Elle peut favoriser ou entraver ce type de projet. » (Andreas Guggisberg, 25.03.2025)

Vision / développement

Les quatre modules ont désormais tous démarré. Alors que les « Ateliers » et le « Service des occupations » sont déjà bien établis, les séances « En savoir plus » sont encore en phase de test. Trois mois après son ouverture, le « Lieu de rencontre » est encore peu utilisé, bien que la solitude soit un sujet important pour les destinataires. Il serait souhaitable que les personnes concernées soient suffisamment bien connectées entre elles pour s'informer mutuellement sur le projet et ses avantages. Il s'agit maintenant de peaufiner la mise en place des différents modules, afin que le concept soit pleinement opérationnel à partir de 2026.

Dans le domaine du travail social sous contrainte légale, le travail participatif est en tout cas plus difficile que dans d'autres champs du travail social. Ce projet montre à quel point il faut travailler avec persévérance et sur le long terme, en tenant compte des structures existantes, pour augmenter la participation. Au final, cela profitera à l'ensemble du système et aux personnes impliquées. Mais là aussi, il faut faire preuve de patience et avoir la volonté de mettre en place et d'établir de tels projets par petites étapes.

6. Conclusions

Pour conclure, voici une brève synthèse des principaux éléments que nous avons retenus concernant la participation dans les six projets.

Dans l'ensemble des projets, il est apparu que l'engagement des professionnel·le·s impliqué·e·s, en particulier au début, est un facteur déterminant pour la réussite d'un processus participatif. Comme cet engagement est souvent limité en ressources, l'attitude des professionnel·le·s envers la participation est absolument décisive. Seule une démarche participative de leur part permet véritablement d'ouvrir des espaces de participation. Sans surprise, le fait de cibler un groupe spécifique limite les possibilités de participation. Souvent, des personnes qui auraient aimé profiter de l'offre ne le peuvent pas ou n'y sont pas autorisées pour différentes raisons. Chaque projet doit donc composer avec cette réalité, tout en cherchant à tirer le meilleur parti de ses ressources temporelles et financières limitées.

Les projets mettent également en évidence la nécessité pour les professionnel·le·s qui souhaitent permettre la participation de faire preuve de persévérance. En effet, les projets demandent du temps pour établir des relations, avant que la participation ne prenne la forme souhaitée. Comme évoqué dans le premier document de référence³, la participation émerge seulement à la suite d'une intervention directe dans la pratique. Les projets analysés illustrent à quel point le regard porté sur la pratique est inspirant pour comprendre ce que signifie la participation et la diversité de ses formes. L'objectif de ce document, à savoir stimuler l'échange entre les professionnel·le·s sur le thème de la participation, s'est manifesté dès son élaboration : la participation a en effet motivé de nombreux projets, non seulement à susciter l'engagement d'autres acteur·rice·s, mais aussi à renforcer leurs propres réseaux autour de cette question. Le potentiel pour des projets participatifs est considérable dans la pratique du travail social, et il doit continuer à être exploité.

Dans le cadre de l'élaboration du présent document, le souhait a souvent été exprimé de disposer de méthodes concrètes pour la mise en œuvre. Or, l'analyse des projets montre clairement que l'approche des professionnel·le·s repose le plus souvent sur une pratique intuitive, guidée par des valeurs, et que les méthodes naissent de cette pratique en situation. Plutôt que d'investir des ressources dans une méthode particulière, il vaudrait mieux mettre en place un environnement favorable à l'action intuitive et à la persévérance. Cela nécessite le soutien des institutions et des politiques, afin de rendre possibles des projets qui ne sont pas soumis aux contraintes temporelles et budgétaires, et qui tiennent compte du fait que la participation ne peut être associée à une méthode donnée. On obtient ainsi des projets dont les effets vont bien au-delà du travail social et qui contribuent à la cohésion sociale et au maintien des structures démocratiques.

³ Cf. AvenirSocial (2024). Participation dans le travail social : Définition, bases déontologiques et légales, p.3

7. Bibliographie

AvenirSocial (2026). Code de déontologie pour le travail social en Suisse. Publication à venir.

AvenirSocial (2025). Participation dans le travail social : Définition, bases déontologiques et légales.

8. Annexes

8.1 Description des catégories d'analyse

Description du projet

Catégorie	Contenu
Nom du projet / Date de visite du projet	Nom du projet / Date à laquelle les responsables études d'AvenirSocial se sont rendu·e·s sur place
Photo	Photo illustrant le projet (réalisée par les responsables études)
Durée du projet	Période pendant laquelle le projet se déroule (ou s'est déroulé).
Lieu / Institution	Où se déroule le projet ? Par quelle institution est-il porté ?
Domaine du travail social	À quel domaine du travail social peut-on attribuer le projet ?
Personne de contact / Courriel	Adresse pour toute question et information sur le projet.
Site internet	Si disponible, site web du projet.
Mots clés	Trois mots clés pour classer le projet.
Exemple de citation	Une citation issue de l'entretien qui décrit un aspect important du projet.
Pourquoi le projet a-t-il été lancé ?	Contexte rendant compte de la situation initiale du projet, issu de la documentation et de l'entretien.
Quels sont les groupes cibles du projet ?	À qui s'adresse le projet ?
Trois objectifs du projet	Sélection de trois objectifs principaux du projet (non exhaustif).
Quel est le contenu du projet ?	Que se passe-t-il exactement dans le projet ?
Cadre institutionnel du projet	Classification des processus de financement et de décision du projet.

Analyse critique

Catégorie	Contenu
Participation des destinataires	A quels moments la participation a-t-elle lieu ? Concrètement, comment les destinataires peuvent-ils s'impliquer ?
Rôle des professionnel·le·s vis-à-vis de la participation	Quel est le rôle des professionnel·le·s pour garantir la participation ? Dans quelle mesure la participation des destinataires dépend des professionnel·le·s ?
Vision / développement	Quelle est la dimension sociale et politique du projet ? Comment le projet peut-il en inspirer d'autres ? Quelle est la contribution du projet à la promotion de la démocratie ?

8.2 Projets ayant répondu à l'appel à projets

sebit schweiz – Inclusion, pour et avec les personnes en situation de handicap et sans handicap, partout en Suisse

sebit schweiz propose des formations pour adultes en vue d'une vie autonome. Les participant·e·s en situation de handicap suivent des modules et avancent à leur propre rythme et selon leurs centres d'intérêt tout au long de leur période de formation.

Des formations continues sont également proposées dans des organisations sociales pour des participant·e·s avec et sans handicap, sur le thème de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

sebit schweiz travaille en équipe et sur un pied d'égalité avec des personnes en situation de handicap. Avec cette équipe inclusive, toutes les formes d'inclusion sont proposées par sebit schweiz, en interne et auprès de la clientèle dans toute la Suisse alémanique. Avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), l'école supérieure santé et social (HFGS), la Haute école pédagogique de Lucerne (PH LU) et d'autres lieux de formation en travail social et en pédagogie spécialisée, nous collaborons avec des équipes inclusives, en lien avec les étudiant·e·s dans le cadre de leurs cursus.

www.sebit-schweiz.ch

MitSpielplatz : faire communauté à travers le jeu. Chindernetz Kt. BE favorise la rencontre et l'échange.

Les espaces de jeu MitSpielplätze favorisent la participation en permettant aux enfants et aux adultes de créer ensemble une culture de rencontre vivante. Les parents et les organisations locales aident les enfants à concevoir leur espace de jeu. Le programme est orienté vers l'espace social, en plaçant au centre de l'attention la coopération et la participation. La construction du Livingdome, une œuvre d'art mobile à escalader dans l'espace public, rend la participation tangible et renforce en même temps l'implication et la communauté.

<https://www.chindernetz.be/spielen-macht-stark>

info@chindernetz.be

Processus d'avenir à l'Atelier Manus

L'Atelier Manus a développé une nouvelle charte de manière participative (novembre 2023 - avril 2025). Des ateliers et des discussions en petits groupes ont permis d'impliquer des collaborateur·rice·s en situation de handicap ou non. L'objectif est d'obtenir une charte vivante et inclusive, qui représente les valeurs et les visions d'avenir de l'association. Des éléments visuels et numériques garantissent l'accessibilité. Les résultats seront solennellement présentés en 2025.

<https://atelier-manus.ch/>

Christian Escher (secrétaire général)

Pro Senectute : cinq groupes d'intérêt sur la thématique de l'âge dans la ville de Saint-Gall

Un élément central du travail gérontologique orienté vers le territoire mené par Pro Senectute Saint-Gall est constitué par les cinq groupes d'intérêt sur l'âge, créés au cours des douze dernières années. Des personnes âgées s'engagent, en collaboration avec d'autres acteur·rice·s du quartier, pour un environnement favorable aux personnes âgées. Ces espaces leur permettent une participation durable, continue et principalement axée sur la vie de quartier. Pro Senectute anime, accompagne et met en relation ces groupes.

<https://www.prosenectute.ch/leistungsbericht-2024/de/fachbereiche/gwa.html>

Ensemble, pour plus de connaissances et d'action – un think tank participatif sur la pauvreté dans le canton de Glaris

En 2024, un think tank de six jours s'est tenu dans le canton de Glaris sous la direction de la Haute école spécialisée bernoise. Des personnes ayant une expérience de la pauvreté, des professionnel·le·s des services sociaux ainsi que de l'orientation et de la formation professionnelle y ont élaboré ensemble des solutions innovantes pour un paysage social plus inclusif et plus efficace dans le canton de Glaris. Après avoir choisi des thématiques, les participant·e·s ont développé des ébauches de projets et les ont présentées face à un large public.

Audrey Hauri: audrey.hauri@gl.ch

<https://www.bfh.ch/de/aktuell/storys/2025/gemeinsam-mehr-wissen-und-bewegen/>

Solothurn Cricket Club : plus qu'un sport, une véritable raison d'être

L'association contribue à des activités de loisirs sensées, à la prévention de la violence et à la promotion de la santé globale des jeunes issu·e·s de différentes cultures. Iels pratiquent, approfondissent et partagent leur passion pour le cricket avec d'autres personnes dans le canton de Soleure et tissent des liens dans toute la Suisse. Ensemble, iels veillent à un mode de vie sain (pratique de sport plutôt que TikTok) et se présentent dans l'espace public comme sportif·ve·s et membres d'un club (plutôt que comme requérant·e·s d'asile). L'association encourage ainsi le développement individuel, les compétences sociales et l'intégration des jeunes dans la société.

solothurnjungs@gmail.com

<https://www.facebook.com/SolothurnCC/>

Appartement d'essai : expérimenter la vie en autonomie, sans taxe journalière, pour les adultes au bénéfice de l'AI

Les personnes en situation de handicap ont aussi besoin de vivre de manière autonome et indépendante. Certaines souhaitent quitter une institution ou le domicile parental. Elles hésitent toutefois à franchir le pas, ne sachant pas si un logement en autonomie leur conviendrait. Il manque d'options et d'accompagnements pour ces transitions. Nous leur offrons la possibilité de vivre en autonomie et leur assurons le soutien ambulatoire nécessaire dans les activités quotidiennes. Après une période d'essai de 6 à 12 mois, le logement peut être repris de manière définitive.

www.proinfirmis.ch

stgallen@proinfirmis.ch

Le projet *Vereinbar* – des postes de travail inclusifs à la Kulturhaus Neubad (maison de la culture), un projet de coopération entre la fondation Rodtegg et la Neubad à Lucerne

La fondation Rodtegg a transféré cinq postes de travail pour des personnes en situation de handicap dans la Kulturhaus Neubad. Depuis octobre 2022, dans le cadre du projet *Vereinbar*, des collaborateur·rice·s du « bürowärkstatt » (atelier bureau) participent activement à la Neubad, explorent de nouveaux champs d'activité et développent leurs propres projets. Pour la Neubad, cette collaboration avec Rodtegg constitue un projet fondateur sur la voie vers une maison de la culture inclusive.

Les collaborateur·rice·s assument des responsabilités dans différents domaines tels que la restauration, l'événementiel et la communication, et réalisent des projets de coopération. Par leur engagement, leurs expériences communes, leurs rencontres et leur collaboration, des liens se tissent et favorisent une véritable inclusion. Les collaborateur·rice·s sont devenus des membres à part entière de la vie culturelle et sociale de la Neubad. Le projet est accompagné par un·e spécialiste en animation socioculturelle (HES), qui soutient le processus participatif.

<https://neubad.org/vereinbar>

COFFEE&DEEDS – Un quartier vivant et une communauté solide

DEEDS favorise la création d'un réseau fonctionnel dans le quartier de Hirzenbach, à Zurich. Cela se fait à travers la plateforme du café, qui réunit des personnes avec et sans besoins particuliers, crée des relations et offre une « deuxième famille ». Plus de 110 bénévoles offrent de leur temps, donnent des cours, aident au café ou participent à des activités de conseil, selon leurs possibilités. Les bénévoles expérimentent ainsi leur propre impact et renforcent la cohésion sociale dans le quartier.

www.coffee-deeds.ch

info@coffee-deeds.ch